

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 octobre 2019	N° 2019-634

Convocation du 18 octobre 2019

Aujourd'hui vendredi 25 octobre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kevin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel DUCHENE à M. Dominique ALCALA
Mme Véronique FERREIRA à M. Alain ANZIANI
M. Michel VERNEJOUL à M. Jacques GUICHOUX
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Didier CAZABONNE à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Chantal CHABBAT à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Nathalie DELATTRE à M. Daniel HICKEL
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Claude MELLIER
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Magali FRONZES
Mme Dominique IRIART à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Laetitia JARTY-ROY à Mme Emmanuelle CUNY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Maribel BERNARD
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
Mme Arielle PIAZZA à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Gladys THIEBAULT
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à M. Michel LABARDIN jusqu'à 10h45
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN à partir de 11h00
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 12h00
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h45
M. Erick AOUZERATE à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h10
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 12h00
M. Marc LAFOSSE à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h15
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h00
M. Michel POIGNONEC à Mme Elizabeth TOUTON à partir de 12h05
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 octobre 2019	Délibération
	Inspection générale des services Direction Contrôle de gestion	N° 2019-634

Gertrude - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Rapport 2019 - Exercice 2018 - Information

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport est celui des représentants de Bordeaux Métropole désignés comme administrateurs au sein de la S.A.E.M. (Société anonyme d'économie mixte) Gertrude. Il se propose de faire un point synthétique sur la société.

Bordeaux Métropole est le premier actionnaire avec 51 % du capital. La Ville de Bordeaux détient 7 % du capital.

Trois chapitres sont traités successivement.

Le premier chapitre, relatif à la vie sociale, énonce les principales décisions prises en Conseil d'administration (CA) et en Assemblée générale (AG) à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrête sur les relations contractuelles de la société avec l'établissement public de la Métropole.

Enfin, le troisième chapitre fait le point sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2018, qui ont été présentés au Conseil d'administration du 3 juin 2019 et qui ont été approuvés par l'Assemblée générale du 27 juin 2019.

Une fiche d'identité de la S.A.E.M. Gertrude est annexée au présent rapport.

I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (01/01/18) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2018 *	2019 *
Nombre de réunions du Conseil d'administration (C. A.)	1	1
Nombre de réunions de l'Assemblée générale (A. G.) (Dont AG Mixte)	1	1
Nombre de commissions consultatives	0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2018 *	2019 *
Publics	Non	Oui**
Privés	Non	Non
ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2018 *	2019 *
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

* Jusqu'à la date de rédaction du rapport : juillet 2019

** Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux :

Démission de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux de son mandat d'administrateur prenant effet au jour de la tenue du Conseil d'administration du 3 juin 2019.

PRINCIPALES DECISIONS 2019		
Instance	Date	Nature de la décision prise
AGO ⁽¹⁾	27/06/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des comptes de l'exercice 2018 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes ; - Approbation du procès-verbal de l'AG du 27/06/2018.

CA ⁽³⁾	03/06/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en considération du départ à la retraite du Commissaire aux Comptes de KPMG SA M. Franck Cournut courant 2020 et de son remplacement par Mme Anne Jallet-Auguste ; - Approbation du procès-verbal du CA du 12/06/2018 ; - Présentation des comptes de l'exercice 2018 et proposition d'affectation du résultat ; - Point sur le souhait de mise en place à l'automne 2019 d'un groupe de travail intitulé « Stratégie Gertrude », composé par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du personnel ; - Point sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL (abandon de créance) ; - Présentation des perspectives 2019 ; - Adoption de l'ordre du jour de la prochaine AGO.
-------------------	------------	---

PRINCIPALES DECISIONS 2018		
Instance	Date	Nature de la décision prise
AGO ⁽¹⁾	27/06/2018	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des comptes de l'exercice 2017 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes ; - Désignation, pour six exercices, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale tenue de statuer sur les comptes de l'exercice 2023, comme Commissaire aux Comptes, Titulaire, la société KPMG SA, Tour EQHO – 2 Avenue Gambetta – CS 60055 - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX ; <p>L'Assemblée Générale, après avoir entendu que, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire étant assuré par la Société KPMG SA, il n'est plus nécessaire de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant, en prend acte purement et simplement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal de l'AG du 27/06/2017.
CA ⁽³⁾	12/06/2018	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du CA du 09/06/2016 ; - Présentation des comptes de l'exercice 2017 et proposition d'affectation du résultat ; - Point sur la situation de la filiale Gertrude Algérie EURL (abandon de créance) ; - Présentation des perspectives 2018 ; - Adoption de l'ordre du jour de la prochaine AGO.

- (1) AGO Assemblée Générale Ordinaire
- (2) AGE Assemblée Générale Extraordinaire
- (3) AGM Assemblée Générale Mixte (AGO et AGE)
- (4) CA Conseil d'Administration

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC BORDEAUX METROPOLE

1- Documents contractuels

Trois conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

1.1 Contrat d'adaptation de logiciels de régulation et micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation

- Date de notification 29/05/2017
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 29/05/2017 au 28/05/2018, reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 100 000 € à 2 500 000 € HT.
- Contenu du marché Gertrude S.A.E.M. peut assurer les prestations suivantes :
 - * Recueil de données et d'antériorités ; examen de performances ;
 - * Réalisations d'avant-projets et de projets de régulation ; exécution de projets de régulation ; contrôle et optimisation de la régulation ;
 - * Réalisation et mise à jour des documentations techniques ;
 - * Examens de performances et de besoins fonctionnels ; définition de spécifications techniques, de codage logiciel ;
 - * Réalisation des cahiers de recettes et des recettes elles-mêmes ;
 - * Formation et assistance technique des utilisateurs.

1.2 Contrat de maintenance des logiciels du Poste central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole

- Date de notification 11/06/2015
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 11/06/2015 au 10/06/2016, reconductible 3 fois pour un montant total annuel des commandes de 50 000 € HT
- Contenu du marché Gertrude S.A.E.M. assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de Bordeaux Métropole.

er

1.3 Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1^{er} étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à BORDEAUX

- Date de notification 1^{er}/01/2012

- Nature du contrat Contrat administratif
- Propriétaire Bordeaux Métropole
- Durée et montant 9 ans à compter du 01/01/2012 soit jusqu'au 31/12/2020 pour un montant de loyer de 48 200 € HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 4^{ème} trimestre de l'année).
-

2. Exécution des contrats Bordeaux Métropole / Gertrude S.A.E.M.

Le chiffre d'affaires généré par les contrats n°1 et 2 passés avec Bordeaux Métropole est plutôt stable puisqu'il s'est élevé à 600 K€ HT en 2018 contre 664 K€ HT en 2017.

III - SITUATION FINANCIERE DE Gertrude S.A.E.M.

1 Rappel de l'activité de la société Gertrude S.A.E.M.

Créée en 1981 sous la forme d'une société anonyme d'économie mixte, Gertrude S.A.E.M. développe et assure l'exploitation technique et commerciale de son système de régulation du trafic urbain « Gertrude Temps Réel », dont les bases techniques ont été inventées, dès le début des années 1970, par les services communautaires de Bordeaux.

En répondant seule, ou en partenariat avec des entreprises françaises ou étrangères, la société Gertrude S.A.E.M. vend des solutions techniques de régulation de trafic urbain ainsi que leur suivi d'exploitation, et ceci en France et à l'étranger. A ce jour, **17¹ sites** en France et **10²** à l'étranger, sont équipées des solutions et du système Gertrude.

Depuis sa création, le contrat le plus régulier et structurant de la société était celui passé avec Bordeaux Métropole. Il représentait plus d'un tiers du chiffre d'affaires. Pour compenser l'arrêt de l'exploitation du système central de la Cub en 2010, la société a engagé des actions pour développer les activités « métier » à forte valeur ajoutée. L'activité commerciale se concentre aujourd'hui, sur la conquête de nouveaux marchés en France et à l'étranger et sur le maintien des activités de gestion des déplacements urbains (extensions tramway) conclues avec Bordeaux Métropole.

2 Les principaux chiffres de l'année 2018

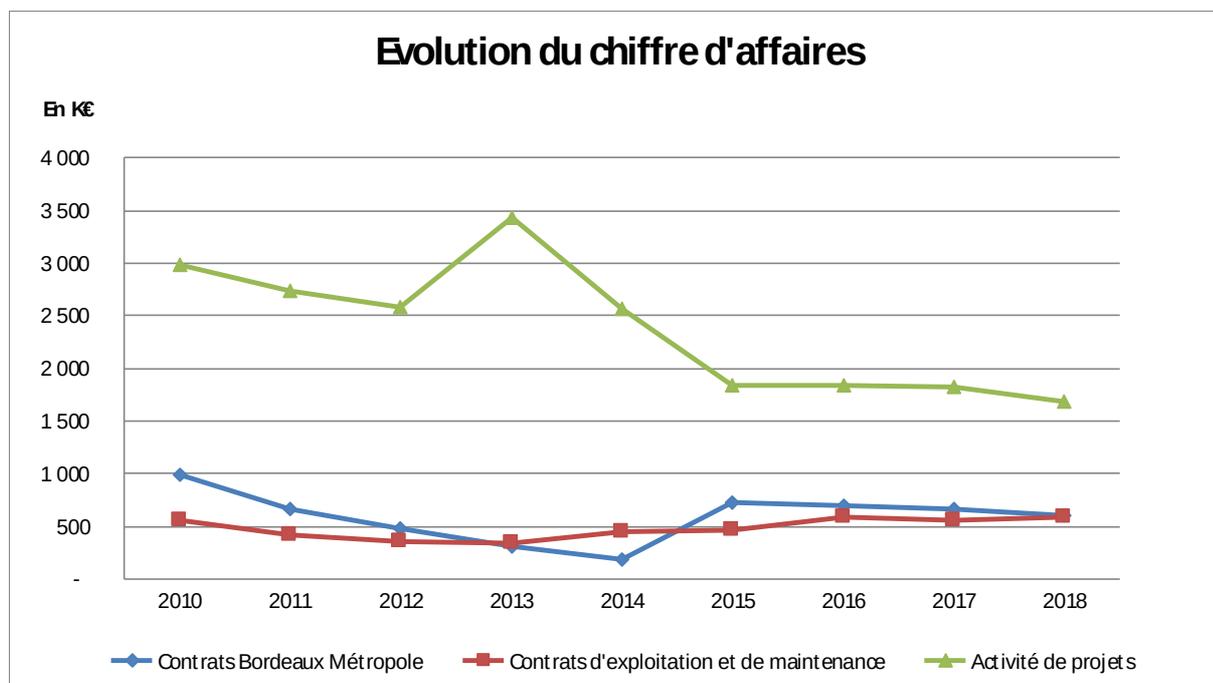
2.1 Le compte de résultat

2.1.1 Le chiffre d'affaires

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2017/2018	
										Var. Val.	Var. %
Contrats Bordeaux Métropole	993	668	484	310	190	722	689	664	600	65	-10%
Contrats d'exploitation et de maintenance	548	417	358	346	452	458	589	553	592	39	7%
Activité de projets	2 982	2 736	2 574	3 427	2 563	1 834	1 837	1 822	1 688	134	-7%
Total chiffre d'affaires	4 523	3 820	3 415	4 083	3 205	3 014	3 116	3 040	2 880	-160	-5%
Dont export	269	844	825	843	940	586	744	383	597	214	56%
Export en % du CA	6%	22%	24%	21%	29%	19%	24%	13%	21%		
Niveau de dépendance	22%	17%	14%	8%	6%	24%	22%	22%	21%		

Pour rappel, le chiffre d'affaires avait subi un fléchissement significatif entre 2010 et 2015 (- 33 %). La raison principale de cette érosion était l'arrêt de l'exploitation du système central de la Cub en mai 2010, qui représentait un tiers du chiffre d'affaires.

- 1 Antibes, Bordeaux Métropole, Brive, Caen et Syndicat Départemental de l'Energie du Calvados, Dax, Dunkerque, Le Mans, Mimizan, Mont-de-Marsan, Montpellier, Metz, Reims, Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Vincent de Tyrosse, Troyes, Fort-de-France.
- 2 Alger et Constantine (**Algérie**), Casablanca (**Maroc**), Lisbonne et Porto (**Portugal**), Wroclaw (**Pologne**), Monterrey et Morelia (**Mexique**), Posadas (**Argentine**).



Après une hausse sensible entre 2015 et 2016 (+ 3 %), puis un léger recul entre 2016 et 2017 (- 2%), le chiffre d'affaires qui s'élève à 2 880 K€ en 2018, poursuit clairement sa décroissance pour la deuxième année consécutive, avec - 5 % par rapport à l'exercice 2017. Ainsi, il passe en dessous du seuil des 3 M€. Ce constat devient alertant pour la société.

Cette évolution s'explique en partie par de nombreux facteurs majoritairement exogènes tels que :

- la très forte régression du potentiel sur le marché français concernant les activités traditionnelles (gestion centralisée de la circulation) ;
- le fléchissement des projets concrets en France malgré l'élan de la « Smart city » ;
- la pression de la concurrence ;
- et l'arrivée lente de nouveaux types de mobilité en France (véhicules connectés). En effet, pour exemple, Dijon Métropole est la seule métropole française dotée d'un véritable Système de transport intelligent (STI) avec une gestion connectée de l'espace public à travers un contrat de Conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM) attribué en septembre 2017 à un groupement privé.

Par ailleurs, les exigences en termes de documentations, justifications ou démonstrations représentent de plus en plus de temps passé à l'exécution des contrats et pas toujours valorisables financièrement. En conséquence, les marges sortantes demeurent toujours plus faibles qu'autrefois.

Après une première « génération » d'équipement en système de gestion de trafic par l'ensemble des villes, puis une deuxième « génération » de développement de transports en commun de masse, le marché évolue depuis quelques années vers une « troisième génération » (véhicules connectés, Big data, Digital). Cependant, les nouveaux « marchés » (nouvelles activités) ne sont pas encore mûrs et ne génèrent pas encore de chiffre d'affaires.

Gertrude S.A.E.M. a maintenu son activité en vivant sur ses acquis tout en restant active sur les marchés représentant des potentiels importants.

Pour compenser cette perte de chiffre d'affaires, la société Gertrude a développé des « activités de projets », à plus forte valeur ajoutée. Cependant, ces activités sont fortement dépendantes des politiques publiques et un ralentissement des « nouveaux projets villes » est perceptible. C'était le cas notamment pour les années 2014 et 2015, où cette activité était en forte baisse. Depuis 2015, ce chiffre d'affaires était plutôt stable autour de 1,8 M€. Néanmoins, en 2018 il diminue avec un montant d'environ 1,7 M€.

Aussi, la société continue de se positionner sur des marchés à l'étranger ; la part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger augmente en passant de 13 % en 2017 à 21 % en 2018. Il convient de noter que contrairement aux villes françaises qui génèrent des activités régulières, à l'export, les villes n'ont pas la

même constance dans le soutien des projets.

Par ailleurs, la société poursuit son travail de renforcement de ses relations avec Bordeaux Métropole, avec laquelle elle a étendu ses activités en 2015. Elle avait ainsi plus que triplé son chiffre d'affaires avec Bordeaux Métropole entre 2014 et 2015. Néanmoins, les efforts concrets de la S.A.E.M. restent faibles puisque le chiffre d'affaires accuse une baisse continue depuis 2015, et il s'élève à 600 K€ en 2018 (- 10 % par rapport à 2017). Le niveau de dépendance par rapport à la Métropole, c'est-à-dire la part du chiffre d'affaires issu des contrats passés avec Bordeaux Métropole, est plutôt stable en passant de 22 % en 2017 à 21 % en 2018.

Accroître les actions commerciales ainsi que les actions de développement figuraient parmi les missions principales menées par la société au cours de l'exercice 2018.

Concernant les **actions commerciales**, en 2018, Gertrude S.A.E.M. a signé deux nouveaux contrats avec des clients existants :

- ✓ Contrat structurant avec Wroclaw (Pologne) pour un montant supérieur à 700 K€ ;
- ✓ Contrat de déploiement pour une innovation finalisée en 2017, concernant la priorisation de véhicules d'intérêt général d'urgence, pour un montant de 80 K€.

Cependant, à l'instar de 2017, l'entreprise n'a pas pu décrocher de nouveaux clients structurants au cours de l'année 2018. Par ailleurs, le volume des activités confiées par Bordeaux Métropole enregistre une nouvelle baisse qui pourrait se confirmer dès l'année 2019.

Quant aux **actions de développement**, l'entreprise en a déployé une nouvelle depuis septembre 2018 : signature d'une convention de mécénat pour une durée de cinq ans avec l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique (ENSEIRB-MATMECA) de Bordeaux par le biais de l'Institut polytechnique de Bordeaux (Bordeaux INP), fédérateur des écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine. L'ENSEIRB-MATMECA est une école d'ingénieurs publique, formant des ingénieurs à fortes compétences scientifiques et techniques, prêts à répondre aux grands enjeux du monde numérique. Le partenariat avec la société a généré la création d'une chaire au sein de l'école.

Le but de cet accord est de développer des projets communs (pour exemple, un projet de la Métropole en cours : expérimentation de la mobilité urbaine aérienne, c'est-à-dire le transport par drones de marchandises et de personnes en ville) ainsi que d'avoir accès à des compétences et de trouver des ressources.

Le niveau d'engagement reste cependant en dessous des objectifs et des opportunités créées par la démarche des activités de recherche et développement au moyen du Crédit impôt recherche (CIR).

Ces actions sont à poursuivre et à renforcer selon des axes qui seront débattus au travers de la réflexion stratégique pour l'entreprise, ainsi qu'au sein de groupes de travail à venir en 2019. L'objectif affiché par la S.A.E.M. est, dans un premier temps, de pouvoir proposer des projets de croissance à ses sept clients les plus structurants.

D'autre part, la société envisage de déposer deux nouveaux brevets d'invention dans les 24 prochains mois.

Afin de maintenir ses efforts en matière de développement technologique et d'accroître son potentiel d'innovation, les équipes techniques ont été réorganisées et les ressources renforcées en 2017. En effet, l'éclatement du métier a fait naître des besoins, sur de multiples compétences, néanmoins supérieurs à la capacité de recrutement de la société.

Le contrat de soutien financier de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), obtenu pour les démarches commerciales engagées au Pérou, a été interrompu au début de l'année 2019. Le contrat datait de septembre 2016 et portait sur une période de trois années de prospections, comme ci-après :

- première année : soutien maximum de 100 K€, somme réellement perçue (en 2018) d'environ 45 K€ ;
- deuxième année, soutien maximum de 100 K€, somme réellement perçue (en 2019) d'environ 58 K€ ;
- troisième année, soutien maximum de 100 K€.

Malgré cette interruption avant la troisième année effective du contrat, les sommes effectivement perçues par l'entreprise au travers de ce contrat avec la COFACE seront remboursables en cas de succès commerciaux dans le pays ou, dans le cas contraire, acquises de façon définitive en septembre 2023, sous la forme de subvention.

La durée globale de ce contrat est ainsi réduite de huit à sept années.

En dernier lieu, conformément à l'approbation signifiée par le Conseil d'Administration du 8 avril 2015, la société, accompagnée par un cabinet de conseil, a entrepris des démarches pour valoriser ses activités de développement et d'innovation et bénéficié d'un CIR. Sur l'année 2015, cette démarche avait permis de dégager un crédit d'impôt de 390 K€ au titre des exercices 2013, 2014 et 2015. Sur les exercices suivants, cette démarche a été poursuivie et a permis de dégager à nouveau un crédit d'impôt de 172 K€ en 2016 et 171 K€ en 2017.

Il convient de noter que depuis le début de l'année 2019, la société est accompagnée par une nouvelle société consultante pour ce processus. Le montant du crédit d'impôt s'élève à 119 K€ en 2018.

2.1.2 Les autres postes du compte de résultat

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2017/2018	
										Var. Val.	Var. %
Chiffre d'affaires	4 523	3 820	3 415	4 070	3 205	3 014	3 116	3 040	2 880	- 160	-5%
Reprise sur amortissements et provisions/ transferts de charges	78	41	69	19	121	152	17	216	151	- 64	-30%
Total Produits d'exploitation	4 600	3 861	3 484	4 089	3 326	3 166	3 132	3 255	3 031	224	-7%
Variation de stocks	360	107	202	- 133	106	75	27	6	-	6	-100%
Achats et charges externes	1 828	1 327	814	1 870	1 045	1 054	883	917	983	66	7%
Impôts et taxes	110	82	80	83	91	63	54	51	51	0	0%
Masse salariale	2 250	1 887	1 838	1 859	1 749	1 670	1 506	1 510	1 485	- 25	-2%
Autres charges	-	1	-	4	1	4	1	118	1	- 118	-99%
Dotations aux amortissements et provisions	27	203	43	21	104	83	171	37	122	85	228%
Total Charges d'exploitation	4 575	3 607	2 977	3 704	3 096	2 949	2 642	2 640	2 642	2	0%
Résultat d'exploitation	25	254	507	385	230	217	490	616	389	- 227	-37%
Résultat financier	- 125	- 81	- 43	- 5	12	4	- 0	7	26	32	-495%
Résultat exceptionnel	13	3	- 59	- 12	- 12	- 4	- 3	- 1	1	2	-240%
Impôts sur les sociétés / participation	- 190	45	160	130	68	321	38	56	8	- 48	-85%
Résultat net	103	131	245	238	162	538	449	552	408	- 145	-26%
Marge brute	3 120	3 246	3 096	3 068	2 732	2 594	2 799	2 718	2 522	- 196	-7%

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 642 K€ et sont stables (+ 2 K€) par rapport à l'année précédente.

Il s'agit d'une stagnation faciale puisque d'importantes évolutions sont à relever au sein des charges d'exploitation :

- retour à la normale du niveau des autres charges à hauteur de 1 K€ en 2018 tandis qu'il avait fortement augmenté avec un montant de 118 K€ en 2017 (suite à des pertes sur créances irrécouvrables de 116 K€) ;
- hausse des dotations aux amortissements et provisions de 228 % (+ 85 K€) par rapport à l'année précédente, liée majoritairement à l'augmentation de la dotation à la dépréciation de la créance client de 82 K€ (notamment de nouvelles dotations pour les clients Alstom pour 58 K€ et la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange pour 26 K€ dont le montant a été réglé en 2019).

Malgré des ressources en personnel insuffisantes, l'effectif moyen a diminué d'une personne entre 2017 et 2018, avec une répercussion sur les charges de personnel qui diminuent de 25 K€, soit - 2 %, en passant de 1 510 K€ en 2017 à 1 485 K€ en 2018.

Cette évolution s'explique par :

- un principe de prudence car la société mesure l'érosion du chiffre d'affaires d'année en année ;
- des difficultés combinées de recrutement liées aux compétences spécifiques du domaine qui se raréfient.

De par des charges d'exploitation stables face à des produits d'exploitation en baisse de 7 % (- 224 K€), le résultat d'exploitation s'élève à 389 K€ et chute fortement de 37 % (- 227 K€), par rapport à l'exercice précédent.

Grâce à un résultat financier positif de 26 K€ (- 7 K€ en 2017), un résultat exceptionnel quasiment nul (1 K€ en 2018 contre - 1 K€ en 2017) et un impôt sur les bénéfices inférieur de 78 K€ par rapport à 2017 (99 K€ en 2018 contre 177 K€ en 2017), le résultat net atteint 408 K€. Néanmoins, il est en baisse de 26 % par rapport à l'exercice précédent (552 K€) ; bénéfice net enregistré le plus élevé de toute la vie de la société. Par ailleurs, il s'agit du neuvième exercice positif consécutif et c'est également une première pour l'entreprise.

La marge brute, obtenue en retranchant du chiffre d'affaires les variations de stock et les charges de sous-traitance directe, est de 2 522 K€. Elle se détériore de 7 % (- 196 K€) et la valeur ajoutée de

l'entreprise diminue de 10 % (- 220 K€).

2.2 Le bilan

En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2017/2018	
										Var. Val.	Var. %
Actif immobilisé net	22	27	31	39	41	39	42	34	57	23	67%
Stocks	403	296	94	214	106	33	6	0	0	0	
Créances clients	1 972	1 361	1 547	841	916	779	1 028	858	668	-189	-22%
Autres créances et charges constatées d'avance	401	278	140	168	279	580	491	412	430	18	4%
Disponibilités	189	363	1 164	1 914	2 429	2 811	2 950	3 612	3 929	317	9%
TOTAL ACTIF	2 986	2 325	2 976	3 176	3 773	4 241	4 517	4 915	5 084	168	3%
CAPITAUX PROPRES	862	993	1 238	1 475	1 637	2 175	2 625	3 177	3 585	408	12,83%
Capital social	595	595	595	595	595	595	595	595	595	0	0%
Réserves	114	114	114	114	114	114	114	114	114	0	0%
Report et résultat de l'exercice	153	284	529	766	928	1 466	1 916	2 468	2 876	408	17%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7	4	13	14	6	8	10	15	12	-2	-16%
DETTES	2 117	1 328	1 725	1 687	2 130	2 058	1 882	1 723	1 487	-236	-14%
Emprunts et dettes financières	194	0	0	0	0	0	13	45	45	0	0%
Comptes courants associés	4	4	4	4	4	4	4	4	4	0	1%
Dettes fournisseurs	813	225	127	334	229	262	250	263	312	48	18%
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 106	1 099	1 594	1 349	1 897	1 792	1 615	1 411	1 126	-285	-20%
TOTAL PASSIF	2 986	2 325	2 976	3 176	3 773	4 241	4 517	4 915	5 084	169	3%
FONDS DE ROULEMENT	1 046	974	1 224	1 454	1 606	2 148	2 610	3 207	3 590	383	12%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	857	611	60	-460	-823	-662	-340	-404	-339	65	-16%
TRESORERIE	189	363	1 164	1 914	2 429	2 810	2 950	3 611	3 929	318	9%
RATIO DE SOLVABILITE	1,21	1,51	1,65	1,73	1,70	2,03	2,37	2,83	3,38	0,55	19%

Les principales évolutions de l'**actif** proviennent de :

- la forte augmentation du poste de disponibilités (+ 317 K€ soit + 9 %) : elles s'élèvent à 3,9 M€ fin 2018 (dont 0,8 M€ de valeurs mobilières de placement) contre 3,6 M€ fin 2017 ;
- la baisse du poste de créances clients à hauteur de 189 K€ soit - 22 % ; après une croissance importante entre 2015 et 2016 expliquée par des décalages de facturation, le niveau du sous-poste clients retrouve un montant qui reste élevé mais contrôlé (447 K€). Par ailleurs, le sous-poste de clients douteux et litigieux en valeur nette (montant déprécié de la provision) augmente de 13 % en passant de 32 K€ en 2017 à 36 K€ en 2018. Néanmoins, il reste très bas. Le montant des créances fiscales et sociales reste élevé (366 K€ en 2018 contre 333 K€ en 2017) en conséquence de la démarche de valorisation des activités de développement donnant droit au CIR.

Quant au **passif**, son évolution est principalement la conséquence de la progression des capitaux propres qui représentent 71 % du total du bilan contre 65 % l'exercice précédent. Ils sont en effet en augmentation constante (+ 408 K€ soit + 13 %) du fait des résultats positifs successifs de ces neuf dernières années, et placés en report. Cette évolution est la résultante, d'une part des activités opérationnelles et, d'autre part, du processus de valorisation des activités d'innovation et de développement au travers du dispositif CIR.

Les autres postes du passif sont en ligne avec les années précédentes.

Il convient de noter que l'entreprise détient toujours, et ce depuis plusieurs années, une part importante de dettes sociales dues à des retards de prises de congés payés du personnel. A la date de clôture, ces dettes, qui s'élèvent à plus de 438 K€, sont plutôt stables par rapport à l'exercice précédent (- 3 K€ soit - 1 %). Elles représentent le plus gros poste des dettes fiscales et sociales qui s'élève au total à 803 K€. Les produits constatés d'avance (238 K€) correspondent à des facturations anticipées sur l'exercice 2014 sur deux contrats principalement (Monterrey et Fort-de-France) impliquant ainsi un décalage important entre la facturation des projets et leur avancement réel.

L'ensemble des ratios (trésorerie nette, rentabilité, autonomie, solvabilité) demeure satisfaisant. Hormis les indicateurs de rentabilité qui fléchissent mais qui restent d'un excellent niveau, les ratios évoluent tous dans un sens positif, à savoir que la société a la capacité de subvenir à ses besoins à court terme. Leur évolution, sur les neuf dernières années, montre l'effet positif du plan d'économie qui a été mis en place au cours des années 2010 et 2011 lorsque la société rencontrait des difficultés financières.

3 Les perspectives 2019

Au jour de la rédaction de ce rapport, le carnet de commande est légèrement en dessous des objectifs pour 2019. En effet, Gertrude S.A.E.M. n'a pas enregistré de nouveau client depuis le début de l'année 2019. Néanmoins, de nombreux « dossiers commerciaux » sont ouverts.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de 2019 est estimé à 2 780 K€ et le résultat net prévisionnel à 75 K€. A ce jour, ces prévisions initiales, établies au début de l'année, peuvent être maintenues. En effet, les objectifs et les démarches engagées pourraient permettre d'améliorer très sensiblement les prévisions. Cependant, compte tenu de la quantité de facteurs externes qui influence les jalons et l'attribution des

projets, il serait risqué de s'engager sur des prévisions revues à la hausse.

Le marché français affiche une ambivalence avec des activités historiques de régulation en baisse, face à une future activité « Smart city » et un marché de solutions innovantes qui ne sont pas encore mûrs. Il convient de noter également que les projets potentiels en France continuent à connaître une phase de fléchissement du fait des restrictions budgétaires des finances publiques mais également du fait de la pression de la concurrence toujours plus accrue.

Cependant, le développement technologique de l'entreprise doit se poursuivre pour étendre l'offre commerciale et confirmer son positionnement dans l'ère de la « Smart city » malgré le niveau élevé des investissements nécessaires pour y faire face.

En revanche, l'export continue de reprendre de l'ampleur. L'action sur la prospection à l'international est nécessaire pour décrocher de nouveaux contrats. Les cibles export de la société pour les années 2019 et 2020 sont nombreuses en Amérique latine (notamment le Pérou qui représente un gros potentiel, et le Mexique) et significatives au Maghreb et en Pologne. Il convient de noter que le groupe Thales a fait appel à Gertrude S.A.E.M. suite au lancement d'un nouvel appel d'offres pour le marché de Casablanca (appel d'offres perdu par Gertrude en 2015). Gertrude S.A.E.M. et Thales travaillent ensemble sur ce projet qui est toujours en phase de pré-qualification depuis 12 mois. Dans le cas où le projet aboutirait et où Gertrude remporterait le contrat, celui-ci débiterait au plus tôt en 2020.

Le renforcement de l'activité commerciale demeure une priorité, avec deux axes majeurs :

- 1) Le développement des activités de projets ;
 - 2) Le renforcement des projets avec Bordeaux Métropole. Depuis 2018, un des objectifs de la société est de s'intégrer dans « le plan d'urgence mobilité de la métropole bordelaise ». En effet, la S.A.E.M. considère qu'il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure, et cela en collaboration avec la Métropole et la Ville de Bordeaux.

Pour ce faire, la S.A.E.M. considère que des ressources et des moyens supplémentaires humains demeurent nécessaires. Il manquerait deux collaborateurs dans le domaine informatique dont un développeur web qui est cours de recrutement et devrait rejoindre l'entreprise en septembre 2019.

Le sujet de la modification de l'actionnariat de la société n'est plus d'actualité concernant la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, d'une part, et Expanso Holding, d'autre part, qui souhaitaient céder leurs parts.

En revanche, il convient de noter que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux a fait part de sa volonté de se désengager de son mandat d'administrateur dès l'issue du Conseil d'Administration du 3 juin 2019, tout en restant actionnaire. Ainsi, cet administrateur doit être remplacé le plus rapidement possible.

Enfin, la société souhaite mettre en place un groupe de travail intitulé « Stratégie Gertrude », composé par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du personnel. Lors des deux derniers Conseils d'Administration (12/06/2018 et 03/06/2019) ainsi que des deux dernières Assemblées Générales Ordinaires (27/06/2018 et 27/06/2019), un administrateur a fortement conseillé à la société de faire appel à un cabinet extérieur spécialisé pour examiner les stratégies possibles face à l'érosion du chiffre d'affaires en termes de nouveaux clients car selon lui, Gertrude S.A.E.M. dépend trop d'anciens clients.

La première séance aurait lieu à l'automne 2019. Il s'agit de mener une réflexion collégiale sur les axes d'amélioration de la stratégie à moyen terme de l'entreprise. Dans un premier temps, l'objectif est de pouvoir proposer des projets de croissance aux sept clients les plus structurants de la société.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par les administrateurs représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la S.A.E.M GERTRUDE, au titre de l'exercice 2018.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 octobre 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 OCTOBRE 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 28 OCTOBRE 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick PUJOL</p>
---	---